

*Par SDÉ, courriel et messenger*

Le 22 septembre 2017

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715,  
Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écarts  
Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF**

---

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, dépose sous la cote HQTD-3, document 2, ses réponses aux engagements n<sup>o</sup> 1, 5 et 8 pris à l'occasion de la séance de travail du 15 septembre 2017 dans le dossier cité en objet.

Hydro-Québec prévoit être en mesure de déposer les réponses aux autres engagements d'ici le 29 septembre 2017. Si les réponses aux autres engagements devaient toutefois être prêtes avant le 29 septembre, elles seront déposées à ce moment.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenant